



## **Introduction**

Les priorités annuelles qui vous sont proposées ici représentent de nouveaux éléments de travail pour l'année 2011-2012. En ce sens, elles n'incluent pas la poursuite de dossiers qui se réaliseront qu'ils soient ou non nommés dans les priorités. Par exemple, c'est le cas de la participation de la Clinique au comité aménagement, à l'opération populaire d'aménagement (OPA) et au dossier sécurité alimentaire. C'est aussi le cas des activités de promotion de la santé et de prévention de la maladie comprises dans le plan d'action locale de santé publique 2010-2015 de la Clinique. Finalement ajoutons que la Clinique devra réaliser une démarche visant son accréditation auprès du Conseil québécois d'Agrément pour février 2012. Cette accréditation, qui est obligatoire, vise à améliorer la qualité des services et mobilisera sans aucun doute les employé-e-s autour de sa réalisation. Ceci dit, voici maintenant les priorités annuelles proposées par le CA citoyen de la Clinique sur lesquelles vous pourrez intervenir lors de l'assemblée générale annuelle du 21 juin prochain.

### **PROPOSITIONS DE PRIORITÉS ANNUELLES 2011-2012**

#### **1. Consolider et développer la participation citoyenne**

- 1.1 Mettre en place un système de gestion informatisée de la liste de membres.
- 1.2 Au comité de relation avec les citoyens, réaliser des activités visant à élargir la base de participation citoyenne au CRC et à la Clinique.
- 1.3 Réaliser le plan de travail 2011-2012 du *comité clinique verte* visant à verdir les pratiques environnementales de la Clinique.
- 1.4 Réaliser le plan de travail du *comité de lutte en santé* concernant la tarification illégale et abusive du système de santé.

#### **2. Consolider et développer les activités de promotion de la santé dans une approche communautaire**

- 2.1 Donner suite aux recommandations du forum jeunesse de Pointe-Saint-Charles du 26 mai 2011.
- 2.2 Mettre en place des activités de prévention relatives à l'infestation des punaises de lit, en concertation avec les groupes communautaires.

#### **3. Améliorer l'accessibilité et adapter les services aux besoins actuels de la population**

- 3.1 Adopter une planification stratégique 2012-2015 par un processus de consultation impliquant les membres de la Clinique, le conseil d'administration et les membres du personnel.
- 3.2 Prendre les moyens nécessaires pour rétablir des services médicaux sans rendez-vous.
- 3.3 Soutenir le groupe Naître à la Pointe dans leurs démarches sur la mise sur pied d'une maison des naissances à Pointe-Saint-Charles.
- 3.4 Développer le dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), notamment pour les personnes de plus de 25 ans.
- 3.5 Accroître la participation des femmes de 50 ans et plus au programme québécois de dépistage du cancer du sein.
- 3.6 À même les ressources de la Clinique améliorer l'accès aux services sociaux et infirmiers pour les personnes de 65 ans et plus qui peuvent se déplacer.



- 4. Améliorer la qualité des services par une gestion efficace et efficiente des ressources**
  - 4.1 Améliorer la qualité de l'information concernant les besoins des usagers, les données statistiques, la répartition et l'organisation des services à l'interne.
  - 4.2 Adopter un plan directeur de planification et de développement de la main-d'œuvre.
  
- 5. S'assurer de la disponibilité et du développement d'une main-d'œuvre qualifiée**
  - 5.1 Prendre des mesures afin de diminuer le recours à la main d'œuvre indépendante.
  - 5.2 Adopter une politique et mettre en place des activités de reconnaissance du personnel de la Clinique.
  - 5.3 Systématiser la formation à l'embauche et de façon continue sur les réalités particulières de la Clinique et du quartier.
  
- 6. Assurer le développement des ressources financières, matérielles et informationnelles**
  - 6.1 Adopter un plan directeur de développement informatique.
  - 6.2 Réaliser les travaux de réaménagement de salle d'accueil du point de services de l'avenue Ash afin d'en améliorer la confidentialité, la fonctionnalité et la sécurité.